

6 Septembre 1969

SERVICE DES TERRES.

KIBUNGO



4658

Zones de protection
temporaire.

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous prier de me faire parvenir, dans le plus bref délai possible, vos avis et considérations concernant les demandes de zones de protection qui sont ou seront introduites pour le 21 septembre prochain.

Je vous prie également d'accorder les permis d'occupation précaire pour les terrains de 5 Ha et moins qui auront fait l'objet de procès-verbaux d'enquête favorable et pour autant que ces superficies soient situées dans les limites, non contestées de la zone de protection.

X
X X

Quant aux diverses demandes de terrains, de plus de 5 hectares, introduites par les demandeurs qualifiés de zones de protection, je vous prie de faire procéder aux enquêtes de vacance et de me transmettre, avec la documentation requise, en triple exemplaire, vos avis et considérations. Aucune autorisation d'occupation précaire ne sera délivrée pour des terrains qui ne peuvent être aliénés qu'avec l'approbation du Pouvoir Législatif du R.U.

X
X X

J'insiste pour que les concessionnaires de zones qui ont du personnel sur place ne soient pas retardés dans leurs travaux parce que les autorités territoriales n'auraient pas

procédé avec la célérité désirable aux enquêtes spécialement
en ce qui concerne les terrains de cinq hectares et moins.

Le Gouverneur, p. l. POSTIAUX,

Vice-Gouverneur Général.

N: 2418 / 913 / 73/1/25

Objet: Zones de protection temporaire

Uru le 6 - 9 - 49

President

Umuhi
Rwanda.

J'ai l'honneur de vous prier de me faire parvenir, dans le plus bref délai possible, vos avis et considérations concernant les demandes de zones de protection qui sont ou seront introduites pour le 21 septembre prochain.

~~Sur la base~~ Je vous prie également d'accorder les permis d'occupation précaire pour les terrains de 5 Ha et moins qui auront fait l'objet de ~~procès-verbaux~~ ^{procès-verbaux} d'enquête ~~et qui sont situés~~ ^{pour autant que ces superficies sont} dans les limites ^{de la zone} non contestées, de la zone de protection.

Quant aux diverses demandes de terrains, de plus de 5 hectares, introduites par les demandeurs qualifiés, de zones de protection, je vous prie de me transmettre les procédures et de me transmettre, avec vos avis, la documentation

reçue en triple exemplaire, vos avis et considérations.

ne peuvent être ^{préciser de} ~~approuvés~~ ^{de livrer} ~~des terrains qui~~ ^{avec l'approbation du Parlement législatif du Rwanda.} ~~aucune autorisation d'occupation~~ ^{qu'ont}

~~Je demanderais~~ ~~visiblement~~ J'insiste pour que les concessionnaires de zones qui ont du personnel ne soient pas retardés dans les travaux

^{parce} ~~qu'au~~ que les autorités territoriales ~~n'auraient pas pu procéder~~ ^{avec la rapidité désirable} ~~à ces enquêtes~~ ^{spécialement} ~~concernant~~ ^{les terrains de cinq hectares et moins.}